

**Département  
Des ARDENNES**

=====  
**ARRONDISSEMENT  
de  
CHARLEVILLE-  
MÉZIÈRES**

-----  
Conseillers de la Communauté  
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44  
-----

**Certifié affiché à la porte de la  
Maison de la Communauté  
Le 30.11.2022  
Convocation faite  
Le 14.12.2022**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET  
des ARDENNES du 08.10.2019**

-----  
**EXTRAIT**

**du registre des délibérations du Conseil de  
Communauté Ardenne rives de Meuse**

-----  
**Séance du 20 décembre 2022**  
-----

L'an deux mil vingt-deux, et le mardi vingt décembre à dix heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2022, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

**Étaient présents :** MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, M<sup>me</sup> Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M<sup>me</sup> Magali CAPLET, MM. Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF, Gérard DELATTE, M<sup>me</sup> Frédérique CHABOT, M. Dominique HAMAIDE, M<sup>me</sup> Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M<sup>mes</sup> Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, Jean GUION, M<sup>me</sup> Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Jean-Pol DEVRESSE, M<sup>me</sup> Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

**Absents excusés :** M<sup>me</sup> Virginie ROGISSART, M. Eric GUERINY, M<sup>mes</sup> Angélique WAUTOT (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF), Jennifer PECHEUX (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), MM. Antoine DI CARLO (pouvoir à M<sup>me</sup> Isabelle FABRE), Philippe RAVIDAT (pouvoir à M. Jean-Pol DEVRESSE), M<sup>mes</sup> Brigitte DUMON (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), Laure BARBE, Laëtitia COMPAGNON, M. Fabien BONFILS, M<sup>me</sup> Sandrine GUMEZ.

M. Mathieu SONNET, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

**Délibération  
N°2022-12-225**

**Décision Modificative n°2  
sur le Budget Annexe CISE  
2022**

Vu sa délibération n°2022-04-073 du 5 avril 2022, approuvant le Budget Primitif Annexe du CISE pour 2022,

Vu sa délibération 2022-05-092bis, du 25 mai 2022, approuvant la décision Modificative n°1 sur le Budget Primitif Annexe du CISE pour 2022,

Considérant la nécessité de pouvoir ajuster les crédits entre les sections et les comptes, en fonction des dépenses, recettes réalisées et restant à réaliser cette année,

Considérant l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 19 décembre 2022,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

\* **approuve** la Décision modificative n°2 sur le Budget Annexe du CISE pour 2022 de la Communauté, présentée comme suit :

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Intitulé	BP + DM	DM 2	Intitulé	BP + DM	DM 2
<b>Chapitre 011 : Charges à caractère général</b>			<b>Chapitre 013 : Atténuations de charges</b>		
c/60611 : Eau et assainissement	700,00	300,00	c/6419 : Remboursements sur rémunérations du personnel	200,00	-200,00
c/615232 : Réseaux	0,00	400,00	C/6459 : Remb. sur charges de Sécurité Sociale et Prévoyance	0,00	200,00
c/61558 : Autres biens mobiliers	1 500,00	1 400,00	C/6479 : Remb. sur autres charges sociales	0,00	1 500,00
c/6241 : Transports de biens	0,00	20,00	<b>Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations</b>		
c/6248 : Divers	0,00	20,00	c/74751 : GFP de rattachement	222 178,66	-8 500,00
c/63512 : Taxes foncières	7 800,00	200,00	<b>Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante</b>		
<b>Chapitre 012 : Charges de personnel</b>			c/752 : Revenus des immeubles	35 000,00	8 000,00
c/6336 : Cotisations au centre national et CNFPT	2 140,00	2 000,00	c/7588 : Autres produits de gestion courante (1)	23 000,00	-1 500,00
c/64111 : Rémunération principale	95 000,00	-1 100,00	<b>Chapitre 77 : Produits exceptionnels</b>		
c/6451 : Cotisations à l'URSSAF	13 420,00	500,00	c/7718 : Autres produits exceptions sur op. de gestion	0,00	2 000,00
c/6453 : Cotisations aux caisses de retraite	27 920,00	600,00	c/773 : Mandats annulés ou atteints par la déchéance quadriennale	0,00	200,00
c/6478 : Autres charges sociales diverses	0,00	4 000,00			
c/6488 : Autres charges	10 000,00	-7 000,00			
<b>Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante</b>					
c/6518 : Autres	0,00	100,00			
<b>Chapitre 68 : Dotations provisions semi-budgétaires</b>					
c/6817 : Dot. aux prov. pour dépré. des actifs circulants	0,00	260,00			
<b>TOTAL</b>		<b>1 700,00</b>	<b>TOTAL</b>		<b>1 700,00</b>

(1) Participation salariale - Tickets restaurant - Changement en cours d'exercice comptable

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Intitulé	BP + DM	DM 2	Intitulé	BP + DM	DM 2
<b>Chapitre 21 : Immobilisations corporelles</b>			<b>Chapitre 13 : Subventions d'investissement reçues</b>		
c/2135 : Instal. gén. agencements, aménagements des constructions	34 542,00	3 000,00	c/1321 : Etats et établissements nationaux (DSIL)	0,00	3 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>3 000,00</b>	<b>TOTAL</b>		<b>3 000,00</b>

Pour extrait conforme

Le Président  
Bernard DEKENS

Pour le Président de la Communauté  
de Communes Ardenne Rives de Meuse  
Le Deuxième Vice-Président  
Jean-Pol DEVRESSE

